

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf du mois d'octobre le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

|                                            |                                                                                                                              |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de la convocation : 29 septembre 2025 | Nombre de délégués en exercice : 34<br>Présents : 21<br>Absents excusés : 17<br>Absents : 4<br>Votants : 21 (dont 1 pouvoir) |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**PRESENTS** : M. AUBRUN Thomas ; M. BARREAU Dominique ; M. BLANQUART Gérard (suppléant) ; Mme BRAUD Françoise (suppléante) ; Mme CHABAUTY Viviane (suppléante) ; M. CHOLLET Jean-Michel (suppléant) ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DABIN Michel ; M. DABIN Pierre (suppléant) ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DUPAS Bruno ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; Mme GELÉE Maryline ; M. MONTIBERT Jean-Paul (suppléant) ; M. NOIRAUD Bernard ; Mme NOLOT Monique ; M. POTET Christophe (suppléant) ; M. QUINAULT Sébastien (suppléant) ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice ; M. WANLIN Jean-Michel.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme BAUDELLOT Chantal ; M. BICHON Laurent ; M. CESBRON Patrice ; M. CHEVALLIER Jérémy ; M. POUPIN Pascal ; M. RENAUD Denis ; M. POYAUX Jean-Michel ; Mme RICHARD Françoise ; M. AIGUILLON Mickaël est remplacé par M. QUINAULT Sébastien ; M. DORET Michel est remplacé par M. BLANQUART Gérard ; M. JEUDI Daniel est remplacé par M. DABIN Pierre ; M. JOZEAU Jacky est remplacé par Mme CHABAUTY Viviane ; M. FUZEAU Bruno est remplacé par M. MONTIBERT Jean-Paul ; M. LIGNE Alain a donné pouvoir à M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. METREAU Jacques est remplacée par Mme BRAUD Françoise ; M. NERBUSSON Joël est remplacé par M. POTET Christophe ; M. PILLOT Jean est remplacé par M. CHOLLET Jean-Michel ;

**ABSENTS** : M. CHARBONNEAU Claude ; M. CHAUVIN Hervé ; M. MOTARD Jérôme ; M. WOJTCZAK Richard.

**Secrétaire de séance** : Mme CORLAY-QUESTEL Christiane

**MARCHÉS - TRAVAUX**  
**ÉTUDE SUR LES CONCENTRATIONS EN PESTICIDES ET MÉTABOLITES SUR LES BASSINS**  
**D'ALIMENTATION DES CAPTAGES DES LUTINEAUX ET DE PAS DE JEU : LANCEMENT DE LA**  
**CONSULTATION - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Président rappelle aux membres du comité syndical que la mission principale du syndicat est de garantir la qualité et la sécurité de l'eau distribuée aux usagers. Dans le cadre du suivi de la ressource et de la protection des captages, il est apparu nécessaire d'approfondir la connaissance de l'impact des produits phytosanitaires dans les sols des aires d'alimentation de captage.

L'étude menée sur les nitrates avait mis en évidence la nécessité de réaliser un diagnostic plus complet afin d'évaluer la contamination potentielle des sols par les pesticides et leurs résidus, ainsi que leurs risques de transfert vers les eaux souterraines.

Afin de répondre à cet enjeu de santé publique et environnemental, le Président propose de lancer une consultation pour le choix d'un bureau d'études spécialisé.

Cette consultation aura pour objet la réalisation d'une étude détaillée sur :

- Certaines substances actives et métabolites potentiellement présents dans les sols ;
- Le transfert vers les nappes souterraines ;
- Des modèles d'évolution ;
- La mise en place d'indicateurs de suivi dans le temps.

Ainsi, il est proposé d'autoriser le Président à lancer un marché pour l'étude détaillée ci-dessus et à solliciter des subventions pour ce dossier.

VU l'exposé du Président,

VU le code de la Commande Publique,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ AUTORISE M. le Président à lancer une consultation et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- ✓ AUTORISE M. le Président à déposer des demandes de subventions en vue du financement de cette étude.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Bernard GAUFFRETEAU

